FFBB Procès-verbal

JCB/AEI Saison 2021/2022

Conseil d’Honneur

**Réunion du vendredi 15 octobre 2021 (Pau)**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Présents : Jean-Pierre SIUTAT

Jean-Claude BOIS, Bernard GAVA, Rémy GAUTRON, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, Michel RAT, Jacky RAVIER, Philippe RESTOUT.

Absents : Jean COMPAGNON, Jean FORNO, Edith TRAVERT

Assistent : Mme Annaig ELMI, Secrétaire de séance

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |
| --- | --- |
| N° | Annexes |
| 1 | Annexe 01 - 2021-10-15 - Composition du Conseil d'Honneur 2021-2022 |
| 3 | Annexe 02 - 2021-10-15- Composition du Jury d'Honneur 2021-2022 |
| 4 | Annexe 03 – 2021-10-15 - IN MEMORIAM |

1. **Ouverture de la séance**

Jean-Claude BOIS ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Philippe LEGNAME, en tant que membre du Conseil d’Honneur.

Par ailleurs il fait partager une vidéo envoyée par Jean FORNO, en réponse à la réception du maillot culte des Jeux Olympiques de Basket offert par la Fédération. Jean FORNO, actuellement en EHPAD à proximité d’Avignon, remercie l’ensemble de la famille Basket de cette attention et affirme son soutien et sa présence par la pensée.

1. **Intervention du Président Jean-Pierre SIUTAT**

Jean-Pierre SIUTAT remercie les membres du Conseil d’Honneur de leur présence et dit son plaisir de les retrouver.

Il salue l’entrée au Conseil d’Honneur de Philippe LEGNAME.

Il donne quelques nouvelles concernant la fédération :

* La réussite des 3 équipes de France, aux Jeux Olympiques de Tokyo;
* L’excellente 4ème place de l’équipe féminine 3x3, au pied du podium et la belle image véhiculée sous le regard bienveillant d’Emmanuel MACRON qui a assisté à certains matchs des équipes 3x3.
* L’obtention consécutive, de médailles par l’équipe de France Féminine :
* D’argent, en Euro féminin ;
* De bronze, lors des Jeux Olympiques. Malgré leurs défaites contre les américaines et japonaises, elles ont réussi néanmoins à battre les canadiennes et serbes.
* Un parcours très satisfaisant et une concentration incontestée de notre équipe de France masculine;
* L’importance des rôles de Vincent COLLET et Boris DIAW avec les joueurs et le staff ;
* L’organisation en cours autour du projet 3x3 ;
* La relance du basket traditionnel après deux saisons difficiles. 12 millions d’euros ont été distribués aux clubs pendant la saison.
* La finalisation du plan FFBB 2024 en fin d’année civile afin d’accompagner au mieux nos territoires et développer nos offres de pratiques fédérales ;
* Le rachat d’activités d’Hoops Factory, depuis le 12 décembre 2020 afin de développer ces plateformes en métropole, inscrites dans nos offres d’activités.

Philippe LEGNAME félicite les équipes de France jeunes, à l’exception d’une catégorie, toutes les autres ont obtenu la médaille d’or à l’occasion des championnats d’Europe.

Jean-Pierre SIUTAT confirme les affirmations de Philippe LEGNAME et le rappellera lors de l’Assemblée Générale Ordinaire.

1. **Rapport du Vice-Président Jean-Claude BOIS** 
   1. Point sur la situation des membres du Conseil d’Honneur

Jean COMPAGNON absent à cette séance, pour soutenir son épouse, qui connaît actuellement des problèmes de santé, a laissé un message à l’ensemble des membres du Conseil d’Honneur : ***« Je suis très déçu de n’être parmi vous à cette Assemblée Générale pour des raisons de santé de mon épouse, en espérant que chacun soit en bonne santé, en cette période de pandémie. Nous sommes très affectés par le décès de deux de nos membres. Exceptionnelles ont été leurs participations fédérales et internationales. Nous rendons hommage à Jean BAYLE- LESPITAU et Pierre COLLOMB.***

***Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.***

***Nous félicitons nos équipes de France et leurs encadrements pour la médaille d’argent, de bronze et un excellent résultat de l’équipe 3x3 féminines aux jeux de Tokyo. Sans oublier les excellentes performances de nos équipes de France jeunes. Nous félicitons également Philippe LEGNAME pour son adhésion au Conseil d’Honneur.***

***Notre Conseil d’Honneur suit l’exemple créatif et directif de notre Président Jean-Pierre SIUTAT et de son Comité Directeur.***

***La reprise du Championnat de France nous oblige à repenser la formule du règlement de notre challenge de l’esprit sportif Jacques DORGAMBIDE afin que toutes les associations puissent être candidates potentielles.***

***Les championnats élites jeunes éliminent de nombreuses associations dans notre règlement actuel.***

***Sur le site de la fédération le trombinoscope du Conseil d’Honneur doit être complété par un Curriculum-Vitae sportif fédéral et international cadré. »***

***Participation aux Comités Directeurs de la Fédération***

Parmi les membres du Conseil d’Honneur, ne participeront plus aux séances à venir :

* Edith TAVERT, pour des raisons de santé ;
* Jean FORNO, également pour des difficultés de santé, ne pourra plus se déplacer.

Jean-Claude BOIS souligne le souhait d’instaurer la parité hommes/femmes lors des prochaines réunions. Pour ce faire, Cathy GISCOU a été sollicitée afin d’intégrer l’équipe. Actuellement elle est Présidente du Conseil d’Ethique.

Il partage son étonnement et sa déception après avoir constaté que peu de gens ont participé aux obsèques de Jean Bayle-LESPITAU. La Fédération et la Ligue Nationale étaient présentes.

Il profite également de cette occasion pour saluer et rendre hommage à Jean Bayle LESPITAU, Pierre COLLOMB et Gérard BOSC pour leurs contributions à la vie de la fédération et du basket.

* 1. Le bureau du Conseil d’Honneur

Jean-Claude BOIS propose la mise à jour de la composition du bureau du Conseil d’Honneur (voir l’annexe 1).

**Validation du Conseil d’Honneur**

* 1. Le Jury d’Honneur

Jean-Claude BOIS propose la mise à jour du Jury d’Honneur (voir l’annexe 1).

**Validation du Conseil d’Honneur**

1. **Challenge du Fair-Play Trophée Jacques DORGAMBIDE**

Jean-Claude BOIS propose à Philippe LEGNAME, à la demande de Jean COMPAGNON, d’adhérer au groupe de travail du « Challenge du Fair-Play Trophée Jacques DORGAMBIDE ». Ce groupe de travail est composé de Jean COMPAGNON, Rémy GAUTRON et Jacky RAVIER.

Philippe LEGNAME accepte.

Jean-Claude BOIS sollicite l’avis du Conseil d’Honneur sur les axes d’améliorations à apporter sur ce challenge pour en assurer sa longévité.

Jacky RAVIER propose de supprimer les équipes de jeunes et ne sélectionner que les équipes masculines et féminines, plus particulièrement les seniors.

Michel RAT fait un état des lieux au travers des autres fédérations. Le football organise cet événement à l’échelle régionale à l’égard des jeunes et non au plan national. Le handball l’associe avec des éléments des équipes nationales et il n’est pas considéré complètement comme un challenge.

Bernard GAVA interroge sur l’efficacité de la diffusion de communication auprès des clubs. En effet selon ses différents échanges avec les clubs il constate ceux-ci ne sont pas informés de l’existence de ce challenge. En effectuant la comparaison avec la communication déployée autour du challenge Benjamin, aurait-on utilisé les mêmes canaux de diffusion ?

Jean-Claude BOIS précise que pour ces deux challenges l’un comporte une obligation d’engagement contrairement à l’autre.

Rémy GAUTRON prolonge la réflexion de Bernard GAVA sur une éventuelle amélioration de la communication à destination des clubs. Par ailleurs il propose également de susciter l’intérêt des joueurs par l’intégration d’un enjeu à l’issue de cet événement.

Jean-Marc JEHANNO : propose idéalement l’intégration de toutes les catégories d’équipes dans ce challenge.

Philippe RESTOUT propose la comptabilisation uniquement des équipes seniors.

Philippe LEGNAME est favorable sur uniquement la prise en compte des équipes séniors dans leurs participations aux championnats de France.

Bernard GAVA propose de redéfinir le concept de la sportivité interféré en fonction du comportement des acteurs (joueurs, public, entraîneurs et dirigeant).

Rémy GAUTRON partage les idées de Philippe LEGNAME sur la comptabilisation des fautes techniques sur les seules équipes seniors, jugée comme imparfaite mais facilement réalisable. Il développe cette même idée en proposant de solliciter les clubs sur la constitution de dossiers en reprenant les actions entreprises pour développer « l’esprit sportif" dans leur association entre les différents acteurs (joueurs entraîneurs, parents, public…). Le montage de ce dossier par les clubs nous renseignerait sur leur bonne volonté au travers de leurs comportements sur et autour du terrain. En effet cela pourrait être un critère d’évaluation supplémentaire pour départager les équipes en-tête du classement, issu de la comptabilisation des fautes techniques.

Par ailleurs il prolonge les idées de Bernard GAVA en ajoutant que cette redéfinition permettra ainsi de quantifier de manière objective.

Michel RAT fait part de son expérience au sein de l’association française pour le sport sans violence et le Fair Play, à travers duquel un prix du Fair Play est attribué à un club chaque année. Compte tenu des nouvelles orientations politiques de la fédération, il propose la débaptisation du challenge, remplacé par le « prix du Fair Play ».

Jean-Marc JEHANNO conteste en ajoutant que cette remise de récompense impliquera certainement la constitution de dossiers de candidature par les clubs.

Rémy GAUTRON suggère de recenser les actions menées par ces clubs, au titre du Fair Play, au travers de la constitution de dossiers, pour en dresser un classement à l’issue.

Jean-Claude BOIS suggère que ces propositions soient soumises au groupe de travail afin de contribuer à son avancée et d’acter un démarrage en début de saison prochaine.

1. **Présentation du Conseil d’Honneur sur le nouveau site de la Fédération**

Jean-Claude BOIS relance sa demande sur l’intégration de la photo de Philippe LEGNAME dans la rubrique du Conseil d’Honneur.

Jean-Claude BOIS sollicite l’expérience de Jacky RAVIER, en tant que Président Régional du patrimoine sur le bon remplissage du contenu du parcours des membres du Conseil d’Honneur, à travers le site de la fédération.

Un débat s’instaure sur les informations qui doivent y figurer.

Jean-Claude BOIS propose le recensement d’idées et leurs classifications par Jacky RAVIER et Bernard GAVA pour un lancement de création du site sans application de censure.

1. **Désignation des représentants du Conseil d’Honneur aux différents Comités Directeurs de la FFBB**

Jean-Claude BOIS fait un tour de table sur le recensement des disponibilités du Conseil d’Honneur en vue des prochaines séances des Comités Directeurs prévues les 17 et 18 décembre 2021 et 18 et 19 février 2022. Ces disponibilités seront proposées à Jean COMPAGNON pour en désigner les représentants.

1. **Questions diverses**

Philippe LEGNAME exprime sa satisfaction pour son adhésion en tant que membre du Conseil d’Honneur et en remercie la Fédération.